

6T J BARBER

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Au capital de 7 500,00 €

Siège social : 2 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND, 92150 SURESNES
839 653 573 R.C.S. Nanterre

Décision de l'associé unique gérant du 30 septembre 2024

Le soussigné **Jeremy TEIGA**, associé unique et gérant de la société **6T J BARBER**, a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

L'associé unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, font apparaître un bénéfice de 333,47 euros, entraînant une diminution des capitaux propres à (1 618,73) euros, soit inférieurs à la moitié du capital social.

DEUXIEME DECISION :

Après avoir pris connaissance de la situation financière et des dispositions légales en vigueur, notamment l'article L223-42 du Code de commerce, l'associé unique décide de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

L'associé unique

Signé par :

C8A1A4862F7D40B...